



«200 tonnes de poisson par jour» : à Concarneau, le chalutier géant inquiète

25 sept. 2020, 18:13- Avec AFP



© FRED TANNEAU Source: AFP

Le *Scombrus*, chalutier-congélateur de 81 mètres photographié le 25 septembre au port de Concarneau (Finistère) le jour de son inauguration.

L'inauguration à Concarneau (Finistère) d'un chalutier-usine de 81 mètres de long est accueillie par une vive polémique. Des associations dénoncent un type de pêche «incompatible avec le maintien de la ressource et des emplois».

Le *Scombrus*, tout nouveau navire de France Pélagique, la première entreprise de pêche en France d'espèces pélagiques – ne vivant pas sur le fond – a été présenté, le 24 septembre, à la presse. Son directeur général a vanté les «innovations majeures» dont est doté le navire de long de 81 mètres et large de 17.

«Nous faisons un grand saut technologique avec la mise en service de ce bateau», s'est félicité Geoffroy Dhellemmes, fils et petit-fils d'armateurs. «De nombreuses tâches sont automatisées à bord», a ajouté le dirigeant, expliquant aussi que le poisson était peu manipulé, ce qui améliorerait sa qualité.

L'arrivée de ce nouveau navire est cependant critiquée par des associations environnementales qui devaient mener une action à Concarneau (Finistère) ce 25 septembre, à l'appel notamment des organisations Pleine Mer et Bloom, sous la forme de «funérailles de la pêche artisanale et des ressources marines».

Dans un communiqué l'association Pleine Mer affirme que France pélagique, «fait partie du lobby de la pêche industrielle néerlandaise et défend avec ferveur des méthodes de pêche incompatibles avec le maintien de la ressource et des emplois ».

L'armement est une filiale du groupe néerlandais Cornelis Vrolijk, un acteur important de la pêche en Europe. Pour l'association Bloom, qui se dit sur son site «entièrement dévouée aux océans et à ceux qui en vivent», il s'agit de défendre la petite pêche côtière, contre l'industrialisation du secteur, «synonyme du pillage des écosystèmes marins, de l'accaparement des quotas, du mépris du bien commun et de la disparition des pêcheurs artisans».

«200 tonnes de poisson par jour»

«Le *Scombrus* [un navire géant de la flotte de France Pélagique] peut pêcher à lui tout seul 200 tonnes de poisson par jour, alors qu'un bateau de moins de 12 mètres, autour de quelques tonnes par an», assure Charles Braine, président de Pleine Mer.

La pêche pélagique «est extrêmement réglementée», se défend Geoffroy Dhellemmes, assurant que le navire ramène dans ses entrailles 120 tonnes de poisson par jour: «Nous ne pouvons pas pêcher ce que nous voulons», insiste-t-il, évoquant les quotas imposés par l'Union européenne.

Le dirigeant assure qu'on lui fait «un mauvais procès», car son navire ne pêche «ni les mêmes espèces, ni dans les mêmes eaux» que les pêcheurs artisanaux. Il souligne que les poissons pêchés par son armement n'ont pas la faveur des consommateurs français.

Ses deux navires usine débarquent au Pays-Bas des harengs, du maquereau, du chinchard, du merlu bleu et de la sardine, après les avoir pêchés au large de l'Irlande, de l'Angleterre, de l'Ecosse et dans le golfe de Gascogne. Ils partent ensuite pour l'Afrique, l'Asie, le Japon et l'Europe de l'Est.

«Ce sont 750 000 repas par jour dans le monde que nous fournissons grâce à la pêche pélagique » assure encore Geoffroy Dhellemmes.